

République Française
Département de la HAUTE-SAVOIE
Arrondissement de Bonneville

N°2026-02-23-05

**SYNDICAT MIXTE DES 4
COMMUNAUTES DE COMMUNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du lundi 23 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 février à 12h, le Comité syndical s'est réuni en séance ordinaire à La Roche Sur Foron, sous la présidence de Monsieur Stéphane VALLI, Président.

Nombre de délégués en exercice : 20
Nombre de délégués présents : 14
Nombre de délégués donnant pouvoir : 1
Nombre de délégués votants : 15

DELEGUES PRESENTS :

Délégués titulaires :

Boris AVOUAC, Pierrick DUCIMETIERE, Laurent FAVRE, Bruno FOREL, Christelle ITNAC, Mélanie LECOURT, Billy MARQUET, Yves MASSAROTTI, Jean-Pierre MERMIN, Pascal POCHAT-BARON, Stéphane VALLI, Aline WATT CHEVALLIER.

Déléguées suppléantes :

Isabelle MOURER, Nadège SAPORITO.

Déléguée ayant donné pouvoir :

Marie Claire LAFFIN.

Délégués excusés :

René CARME, Christophe PERY, Colette BOEX, Christophe FOURNIER, Jean-Claude HARMAND, Silvia IUNCKER-GOMEZ, Sonia PAUZE.

Madame WATT CHEVALLIER Aline est désignée Secrétaire de séance.

OBJET : FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – AFFECTATION DE RESULTATS BUDGET ANNEXE

VU la délibération approuvant le compte financier unique du budget annexe MOBILITES pour l'exercice 2025,

Monsieur le Président expose qu'il est maintenant nécessaire de procéder à l'affectation des résultats constatés à la clôture de l'exercice 2025.

Monsieur le Président rappelle que conformément aux différentes instructions comptables M43, il appartient à l'assemblée délibérante d'affecter ces résultats soit en fonctionnement, soit en investissement en compte de réserve, avec néanmoins l'obligation de couvrir le déficit d'investissement et les besoins de financement des restes à réaliser.

- Résultat de la section de fonctionnement à affecter : (en €)

Résultat de l'exercice : Déficit -474 528,98

N°2026-02-23-05



Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CFU) Excédent 1 018 775,04
 Résultat comptable cumulé : Excédent 544 246,06

• Besoin réel de financement de la section d'investissement : (en €)

Résultat de la section d'investissement de l'exercice Déficit -204 472,53
 Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CFU) Excédent 224 697,45
 Résultat comptable cumulé : Excédent 20 224,92
 Dépenses d'investissement engagées non mandatées : 18 409,17
 Recettes d'investissement restant à réaliser :
 Soldes des restes à réaliser : Déficit 18 409,17

Excédent réel de financement	1 815,75
------------------------------	----------

Le résultat d'investissement ne fait pas ressortir un besoin de financement. Il n'est donc pas nécessaire d'affecter en investissement une partie du résultat de la section de fonctionnement.

• Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 : déficit reporté	R 002 : Excédent reporté 544 246,06	D 001 : solde d'exécution N-1	R 001 : solde d'exécution N-1 : 20 224,92 R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (15 voix pour) :

- APPROUVE l'affectation des résultats 2025 du budget annexe MOBILITES comme présenté ci-dessus ;
- AUTORISE Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait à La Roche sur Foron, le 23 février 2026 ;

D.G.S.

Le Président Stéphane VALLI Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes SM4CC	La Secrétaire de séance Aline WATT CHEVALLIER
--	--

N°2026-02-23-05